

GENDARMERIE NATIONALE				
GROUPEMENT NORD				
Compagnie				
Code Unité	P.V	Année	N° pièce	Feuillet
06605	00135	2008	1	1/2

**PROCES-VERBAL DE RENSEIGNEMENT
ADMINISTRATIF
PROCÈS-VERBAL DE SYNTHÈSE**

Nmr dossier justice

Le mercredi 25 juin 2008 à 12 heures 55 minutes
Nous soussigné Gendarme

Agent de Police Judiciaire

Vu les articles 59 et 298 du décret Organique du 20 mai 1903 portant règlement du service de la Gendarmerie
Nous trouvant au bureau de notre unité rapportons les opérations suivantes :

PRÉAMBULE

Le 22 juin 2008 à 11 heures nous sommes contacté par le Gendarme de la Brigade de Gendarmerie de Il nous apprend qu'une jeune fille vient de l'informer qu'elle a été témoin d'un phénomène lumineux inexplicable durant la nuit du 21 juin au 22 juin 2008. Elle affirme avoir vu des lumières orange se déplaçant dans le ciel, elle détient une vidéo amateur. Nanti de ces renseignements nous contactons la jeune fille et l'invitons à se présenter à nos locaux.

EXPOSE DES FAITS

Dans la nuit du 21 au 22 juin 2008 assiste à la fête de la musique sur la commune en compagnie de 3 amis.

Vers 01 heure du matin elle décide de rentrer chez elle. Sur le chemin du retour, à la sortie de l'agglomération de Saint Sauveur de Landemont (49), elle aperçoit un groupe de lumières orange sillonnant le ciel. Munie de son appareil photo numérique elle filme la scène.

ENQUÊTE

Le 22 juin 2008, se présente à notre unité et nous fait part de son témoignage. Elle nous remet une copie de la vidéo qu'elle a effectuée. Elle nous apprend qu'un de ses compagnons de soirée a assisté au même événement, au même endroit mais à une heure différente. Cette personne, sera également entendu sur les faits. Tous deux sont convoqués dans nos locaux pour audition en date du 24 juin 2008.....**Pièce n° 02 et 03**

Doté de ce support vidéo, nous décidons de présenter celui-ci à deux agents de la tour de contrôle de l'aéroport de Nantes (44). Aux dires de ces personnes il parait peu probable qu'il s'agisse d'aéronef, sans plus de précision.

Le 23 juin 2008 nous sommes contacté par le Chef d'Escadron

Nous sommes également contacté par Monsieur PATENET Jacques, responsable du GEIPAN (Groupe d' Etudes et d' Information sur les Phénomènes Aérospatiaux non Identifiés). Nous sommes sollicité pour effectuer une enquête.

Des auditions des deux témoins il en ressort que tous deux ont observé dans le ciel un groupe de boules orange évoluant à différentes altitudes et vitesses, et ce, au même endroit mais à des heures différentes. Nous reportons sur une carte du département du Maine et Loire l'endroit du phénomène. Il apparaît que cette observation a été effectuée tout près d'un hôtel restaurant **sis sur la commune de Saint Sauveur de Landemont (49).**

Le 26 juin 2008 nous prenons contact avec la gérante de l'hôtel, Madame Elle nous apprend que lors de la soirée du 21 juin au 22 juin 2008 était organisé dans l'enceinte du château un mariage Franco-Allemand ou environ 150 personnes y étaient conviées. Les coordonnées des organisateurs nous sont fournies. Monsieur (marié de la soirée), est contacté par nos services le 27 juin 2008 à 11 heures. **Il nous apprend qu'au cours de son mariage, vers 00 heures 30 et 01 heure du matin, entre 20 et 30 lampions ont été lâchés depuis l'enceinte du château par des convives. Le but étant de faire un voeu et de porter chance aux mariés. Il s'excuse de la gêne occasionnée.**

CLÔTURE

De l'enquête effectuée, il ressort que les "boules orange" aperçues dans le ciel par les témoins n'étaient en fait que des lampions reprenant le même principe que les aérostats (plus léger que l'air). Il fonctionne par production d'air chaud à l'aide d'un brûleur autonome. Ces objets très connus en Thaïlande sont facilement achetés sur internet.

Ce phénomène est de plus en plus fréquent lors d'évènements festifs (14 juillet, fête de la musique, mariage etc...) Un fait du même type a été observé sur la commune de l'île d'Yeu (85) au mois de Mai 2008. (Copie du message joint à la procédure)

En conséquence, nous faisons parvenir aux destinataires la présente procédure, tel que le détail en figure au bordereau d'envoi.

Fait et clos

le 27 juin 2008.

Le Juge Judiciaire.

GENDARMERIE NATIONALE				
GROUPEMENT NORD				
Compagnie				
Code Unité	P.V	Année	N° pièce	Feuillet
06605	00135	2008	02	1/2

**PROCES-VERBAL DE RENSEIGNEMENT
ADMINISTRATIF
PROCÈS-VERBAL D'AUDITION**

TÉMOIN

Nmr dossier justice

Le mercredi 24 juin 2008 à 10 heures 15 minutes

Nous soussigné Gendarme

Agent de Police Judiciaire

Sous le contrôle de

Adjudant, Officier de Police Judiciaire de notre unité.

Vu les articles 59 et 298 du Décret Organique du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la Gendarmerie.

Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

Nom		Prénom		
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
F		27/04/1988		
Adresse		Validité état-civil		
		Identité déclarée		
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
			Sans	Française

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je me présente ce jour à votre unité suite à une convocation de votre part afin de vous apporter des éléments quant au phénomène dont j'ai été témoin la nuit du 21 juin au 22 juin 2008.-----

Je suis âgée de 20 ans,

Je suis actuellement sans profession,

parents exercent la profession
ma mère est :

Mes
et

Je n'ai aucun problème de santé, je ne suis sous aucun traitement médical, je ne consomme jamais d'alcool ou de produits stupéfiants. Je suis passionnée de

Pour en venir aux faits, le soir de la fête de la musique je me trouvais sur la commune de Saint sauveur de OUDON (44) en compagnie de 4 amis où nous fêtions ensemble cet événement. Je précise que je n'avais consommé aucun alcool ce soir là-----

Nous avons assisté aux spectacles dans les rues, et pour ma part je en suis pas restée jusqu'à la fin. Ma soirée s'est terminée vers 01 heure du matin. J'ai ramené une amie, qui habite à

Je suis ensuite retournée chez mes parents. En sortant de la commune de Saint Saveur de Landemont j'ai aperçu des lumières oranges dans le ciel, je me trouvais juste à un mètre du panneau de signalisation indiquant la sortie de l'agglomération de Saint Sauveur de Landemont. Je me suis arrêté sur le bas côté de la chaussée, j'ai sorti mon appareil photo numérique pour filmer la scène. Je vous transfère cette vidéo sur votre ordinateur.-----

QUESTION : Quelle a été votre première réaction ?-----

REPONSE : J'ai été très surprise et étonnée, mais je ne peux vous dire de quoi il s'agissait.-----

QUESTION : Ce soir là le ciel était il couvert de nuages ? Y avait il du vent ?-----

REPONSE : Une chose est sur c'est qu'il n'y avait pas d'orage, il me semble qu'il y avait un peu de vent, je distinguais légèrement quelques étoiles. Il ne pleuvait pas.-----

QUESTION : Pouvez me décrire ces lumières ?-----

REPONSE: Il y avait un gros tas au début, environ une dizaine, de couleur orange, elles ne clignotaient pas, derrière le premier groupe il y en avait d'autres mais plus espacées les une entres elles, comparé au premier groupe qui était assez rapproché. Elles étaient de formes rondes et assez grosses. Je dirais grosse comme un panneau de sens interdit, à peu près.-----

QUESTION : Pouvez vous estimer une vitesse de déplacement ?-----

REPONSE : J'estime à 40 Km/h, mais certaines se déplaçaient plus vite que d'autres. Je n'ai entendu aucun bruit venant de ces boules.-----

La personne entendue.

L'Agent de Police Judiciaire.

QUESTION : Y avait il à proximité de votre point d'observation des bâtiments des arbres ou tous autres éléments qui auraient pu masquer le ciel ?-----

REPONSE : Je me trouvais donc juste à la sortie de Saint Sauveur de Landemont, devant moi il n'y avait que des champs, il n'y avait qu'un seul poteau téléphonique à côté de moi, sur ma droite se trouvait une habitation, sur ma gauche il y avait le château de Saint Sauveur de Landemont, il se trouvait au fond du parc, je me trouvais pas loin de l'entrée de ce parc. Ma vision n'était aucunement gênée par quoi que ce soit. Il y avait des arbres au loin mais ils ne me gênaient pas pour observer ce phénomène.

QUESTION : Pouvez vous déterminer une distance ou une hauteur ?-----

REPONSE : C'est un peu difficile de déterminer une hauteur, il faisait noir, je n'avais pas de point de repère.-----

QUESTION : Y avait il un bruit qui aurait pu masquer le propre son des ces engins ?-----

REPONSE : Aucun bruit, la nuit était calme. J'ai donc filmé la scène un instant, elles se déplaçaient de la gauche vers la droite, mais je ne peux vous dire dans quelle direction. J'ai arrêté de filmer, je suis remontée dans ma voiture pour rentrer chez mes parents mais le phénomène continuait car tout en roulant j'apercevais encore d'autres lumières du même genre. Il y en avait plusieurs mais elles étaient dispersées dans le ciel. -----

QUESTION : Avez vous déjà été témoin de ce genre de phénomène ?-----

REPONSE : Non c'est la première fois.-----

QUESTION : D'après vous, de quoi pourrait-il s'agir ?-----

REPONSE : Je n'en ai aucune idée, je pense pas du tout qu'il s'agisse d'hélicoptères ou d'avions. Normalement les lumières des avions clignotent, il y en a plusieurs. -----

QUESTION : Avez vous déjà entendu parler de ce genre de manifestation ?-----

REPONSE : Oui bien sur j'en ai déjà entendu parler, il existe des vidéos sur le net, mais ce n'est pas un domaine qui me fascine. Il y a beaucoup de vidéos trafiquées.-----

QUESTION : Que pensez vous de la vie extraterrestre ?-----

REPONSE : Je ne pense pas qu'elle existe.-----

QUESTION : A qui avez vous parlé de cette événement ?-----

REPONSE : Les premières personnes ont été mes parents. Je leur ai montré la vidéo. Mon père en a parlé à ma soeur et le plus jeune de mes frères.-----

QUESTION : Comment ont réagi les personnes de votre entourage lorsque vous leur en avez parlé ?

REPONSE : Ils ont été assez surpris et plutôt fascinés.-----

QUESTION : Au jour d'aujourd'hui qu'en pensez vous ?-----

REPONSE : Je pense que je ne reverrai jamais ça, j'en ai discuté avec des amis dont deux qui ont vu ce phénomène mais depuis un autre endroit. Il s'appelle . Nous sommes retournés hier soir vers 01 heure du matin sur le terrain où l a vu les lumières mais nous n'avons rien vu.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire.

GENDARMERIE NATIONALE				
GROUPEMENT NORD				
Compagnie				
Code Unité	PV	Année	N° pièce	Feuillet
06605	00135	2008	03	1/2

**PROCES-VERBAL DE RENSEIGNEMENT
ADMINISTRATIF
PROCÈS-VERBAL D'AUDITION**

TÉMOIN

Nmr dossier justice

Le mercredi 24 juin 2008 à 11 heures 15 minutes

Nous soussigné Gendarme , Agent de Police Judiciaire

Sous le contrôle Adjudant, Officier de Police Judiciaire de notre unité.

Vu les articles 59 et 298 du Décret Organique du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la Gendarmerie.

Nous trouvant au bureau de notre unité rapportons les opérations suivantes :

Nom		Prénom		
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
M		27/02/1986		
Adresse		Validité état-civil		
		Identité déclarée		
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
			Paysagiste	Française

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je me présente ce jour à votre unité suite à une convocation de votre part afin de vous apporter des éléments quant au phénomène dont j'ai été témoin la nuit du 21 juin au 22 juin 2008.

Je suis âgé de 22 ans,

Je travaille dans une pépinière,

Mes parents exercent la profession de

Je vis

actuellement

Je n'ai aucun problème de santé, je ne

suis sous aucun traitement médical, je ne consomme jamais d'alcool ou de produits stupéfiants. Je suis passionné

Pour en venir aux faits, le soir de la fête de la musique je me trouvais sur la commune de OUDON (44) avec ma petite amie AMYAYLING, Cindy et ma soeur Jessica. Je précise que je n'ai rien consommé en alcool ce soir là.

Vers 01 heure du matin nous a laissé pour rejoindre son domicile. Elle a raccompagné puis elle est rentrée chez elle. Pour ma part je suis resté avec et nous sommes repartis vers 01 h 30 du matin. Nous avons quitté pour aller sur la commune de LANDEMONT. Nous roulions en scooter tout les deux et arrivés entre CHAMPTOCEAUX et SAINT SAUVEUR de LANDEMONT, nous avons aperçu des lumières oranges dans le ciel. Elles étaient au nombre de 10 environ. Elles formaient des triangles, des ronds, des lignes droites, elles étaient toujours accompagnées par 2. J'ai été très étonné je pensais qu'il s'agissait d'un feu d'artifice mais ne voyant les lumières s'éteindre, cela m'a encore plus surpris. Ces lumières étaient de couleur orange. Je me suis arrêté près du Château de Saint Sauveur. J'ai posé mon scooter, je me suis dirigé vers un champ à proximité du château et à ce moment elles n'étaient plus 2, elles n'étaient plus orange mais plutôt de couleur bronze très brillant. Elles se déplaçaient très lentement, j'estime leur hauteur à environ 150 mètres du sol. Je n'avais pas d'appareil photo pour filmer. Nous avons voulu nous rapprocher encore plus de ces lumières, nous avons repris le scooter et nous avons longé le champ; à ce moment là ces 2 lumières sont reparties très rapidement dans le ciel. Je n'arrive à comprendre une chose, c'est qu'au moment où elles se sont envolées elles ont laissées derrière elles une trace de lumière.

QUESTION : Quelle a été votre première réaction ?

REPONSE : J'ai été super surpris, je n'ai pas eu peur, j'étais beaucoup attiré par cet événement.

Une fois que ces lumières sont reparties nous sommes revenus sur nos pas avec le scooter que nous avons déposé au sol. Nous sommes restés dans un champ de blé, il n'y avait pas de clôture, nous regardions vers la direction où elles se sont envolées. Il y avait quelques nuages dans le ciel, mais derrière l'un d'entre eux nous avons aperçu des lumières comme un flash avec de l'électricité qui tournait le long d'une plate forme rouge. Ce phénomène s'est reproduit 5 à 6 fois. Je n'ai entendu aucun bruit particulier hormis mis la musique qui provenait du château.

La personne entendue.

L'Agent de Police Judiciaire.

QUESTION : Ce soir là le ciel était il couvert de nuages ? Y avait il du vent ? -----

REPONSE : Il n'y avait pas de vent, il y avait des nuages le ciel était assez couvert. Je ne voyais aucune étoile ni la lune.-----

QUESTION : Pouvez vous estimer une vitesse de déplacement ?-----

REPONSE : Les premières que j'ai vu étaient assez lente, je dirais environ 10 Km/h, mais les autres que j'ai vu partir rapidement, je ne peux déterminer de vitesse, c'était très rapide. Elles sont montées dans le ciel, elles ont disparues et je ne les pas revues. Il n'y avait toujours pas de bruit.-----

QUESTION : Y avait il à proximité de votre point d'observation des bâtiments des arbres ou tout autre élément qui auraient pu masquer le ciel ?-----

REPONSE : Non aucun obstacle hors mis le château.-----

QUESTION : Y avait il un bruit qui aurait pu masquer le propre son des ces engins ?-----

REPONSE : Non aucun; c'était très calme, nous étions en pleine campagne.

QUESTION : Avez vous déjà été témoin de ce genre de phénomène ?-----

REPONSE : Non c'est la première fois.-----

QUESTION : D'après vous, de quoi pourrait-il s'agir ?-----

REPONSE : Pour ma part je pense à des OVNI sans savoir ce qu'il y avait à l'intérieur. Mais je ne pense pas que ce soit humain.-----

QUESTION : Avez vous déjà entendu parler de ce genre de manifestation ?-----

REPONSE : Non, à part sur internet, mais il faut en prendre et en laisser. J'ai regardé sur un site appelé "YOU TUBE", et j'ai vu le même type de manifestation mais aux USA. -----

QUESTION : Que pensez vous de la vie extraterrestre ?-----

REPONSE : Je n'en ai jamais vu, je crois ce je vois. -----

QUESTION : A qui avez vous parlé de cette événement ?-----

REPONSE : A ma famille. -----

QUESTION : Comment ont ils réagi ? -----

REPONSE : Ils ne me croyaient pas mais en voyant la vidéo de _____ ils ont changé d'avis. Ils ont cru à mes dires.-----

QUESTION : Avec de la réflexion, aujourd'hui qu'en pensez vous ?-----

REPONSE : Je ne sais pas quoi en penser. Nous sommes retournés avec _____ mon amie _____ et deux de mes soeurs dans le champ mais nous n'avons rien vu.-----

A bouguenais (44) le 24 juin 2008 à 12 heures 15.-----

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. -----

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire.